

défense de l'animal

N°109 • DÉCEMBRE 2024 • MARS 2025



LE MAGAZINE DES (FUTURS) BIENFAITEURS

ACTIONS
À quoi servent
vos dons ?

VAUCLUSE

LES 101 DALMATIENS

sauvés grâce à vous



Sommaire

N° 109 - DÉCEMBRE 2024 - MARS 2025

LA CNDA EN ACTION

- 4 Qu'avons-nous fait de vos dons ?
- 5 La CNDA à la rescousse !

ACTUALITÉS

- 6 Nouveau commissaire européen

7-9 LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE Le Top 3 des questions des bienfaiteurs

- 11 Matou en surpoids
- 13 La Confédération passe à la TV

CARTE DE FRANCE DU RÉSEAU

- 14 Trouvez nos 270 associations et refuges

AIDEZ-NOUS À AIDER 270 REFUGES !

En soutenant Défense de l'Animal, vous faites progresser la cause animale en finançant des projets concrets près de chez vous ! Sans vous, rien n'est possible !

Vous souhaitez soutenir financièrement les actions locales et nationales de Défense de l'Animal ? Faites un don en vous rendant sur ce lien :

WWW.DEFENSEDELANIMAL/JEDONNE



Magazine de la Confédération Nationale
Défense de l'Animal

RÉDACTION

Directrice de la publication :
Sabine Fghoul

Rédacteur en chef :
Boris Heim, responsable du pôle Communication,
Développement de la vie associative et Logistique

Rédaction :
Laurent Imbert
Sabine Breis
Joséphine Voisart (Woopets)

ADMINISTRATION

Crédits photos :
CNDA-BH / DR / W9

Création :
Agence 32 Décembre - Saint-Étienne
www.32-decembre.fr

Impression :
Imprimerie Mordacq
62120 Aire-sur-la-Lys

Distribution :
Routage Mil'Adresses
62223 Sainte-Catherine-les-Arras

Dépôt légal - 4^{ème} trimestre 2024
ISSN : 1162-8294

Confédération Nationale Défense de l'Animal
26 rue Thomassin - CS 30201
69291 Lyon Cedex 02
Tél : 04 78 38 71 85

laconfederation@defensedelanimal.fr
www.defensedelanimal.fr

- / Défense de l'Animal
- / Défense de l'Animal
- / Défense de l'Animal
- / defensedelanimal_officiel
- @RefugesdeFrance



woopets

Sabine Fghoul
Présidente
de la Confédération Nationale
Défense de l'Animal



Grâce à votre générosité Tout est possible

Alors que l'année touche à sa fin, il est de coutume de se tourner vers nos fidèles compagnons, les animaux. Pensons à ceux qui, dans nos 270 refuges, espèrent être adoptés par un nouveau maître ou une nouvelle maîtresse, une famille aimante qui prendra soin d'eux. Depuis des années, les milliers de salariés et de bénévoles de nos associations veillent sur eux, leur prodiguant soins et caresses et assurant les ballades quotidiennes indispensables à leur bien être. Notre Confédération nationale, premier réseau de protection animale de France, soutient et vient en aide aux refuges indépendants et autres associations dans cette magnifique mission.

Mais n'oublions pas que les soins vétérinaires sont très onéreux, de même que les opérations chirurgicales, parfois nécessaires. L'alimentation, l'entretien des boxes, le coût de l'énergie, l'inflation... S'occuper de nos amis à quatre pattes a un coût.

Heureusement, vous êtes avec nous et vous partagez notre combat. Soyez-en encore une fois remerciés.

Ensemble, continuons à sauver les animaux en redoublant d'efforts.

COMMENT ?



En faisant un don via notre site web
www.defensedelanimal.fr/jedonne

En déposant ce magazine
dans la salle d'attente de votre vétérinaire.

En donnant ce magazine aux équipes du refuge le plus proche
de chez vous (le verso leur est consacré).

*Chaque euro, chaque geste compte.
Et nous, on compte sur vous.*

**OUI, NOUS SOMMES LE PLUS GRAND
RÉSEAU DE PROTECTION ANIMALE
DE FRANCE**





QU'AVONS-NOUS FAIT *de vos dons ?*

Quand vous nous faites un don ou que des mécènes nous versent des aides, tout l'argent récolté alimente ce que nous appelons le « Fonds de secours solidaire ». Explications.

Comme son nom l'indique, ce Fonds permet de venir en aide aux associations de protection animale et aux refuges confédérés qui sont les plus fragilisés par la crise ou qui doivent faire face à un événement exceptionnel (exemple : les sauvetages d'animaux, voir page suivante). Nous aidons également les associations qui souhaitent mener à bien des projets importants pour le bien-être de leurs protégés, mais qui ne peuvent pas le faire sans une aide extérieure pour boucler leur budget.

Exemples concrets :

*La Confédération est venue en aide à une association en **Dordogne** qui était en urgence financière absolue. Nous l'avons aidée à hauteur de 40 000 euros en 2023. Pareil pour une association des **Alpes-***

***Maritimes** et une association **iséroise** (29 000 euros chacune). Ces aides que nous leur versons servent majoritairement à rembourser des frais vétérinaires.*

La Confédération aide également les refuges et associations à renforcer le bien-être animal : reconstruction d'un refuge en **Haute-Savoie** ou construction d'un dispensaire pour chats errants dans l'**Ain...**

Entre décembre 2023 et juillet 2024, la CNDA a déjà versé 170 400 euros aux refuges et associations confédérées via son Fonds de soutien solidaire (pour toute l'année 2023, la Confédération a versé 377 000 euros). Les douze élus de la Confédération se réunissent régulièrement pour étudier toute nouvelle demande.

**MERCI ENCORE
POUR VOTRE AIDE.
PRÉCISONS QUE**

100%

**DE VOS DONNS
alimentent
directement ce Fonds
de secours, nos frais
de fonctionnement
étant couverts par
d'autres ressources.**



**Le fonds de secours
Défense de l'Animal
est là !**

AU SECOURS !

La CNDA à la rescousse

La Confédération est de plus en plus sollicitée pour des sauvetages. Particuliers irresponsables, éleveurs clandestins ou autres personnes inconscientes mettent en danger la vie d'animaux.



Tous les détails de l'opération sont disponibles ici :



LAPINS BÉLIERS

Fin septembre, Défense de l'Animal est appelée dans la région grenobloise. Une quinquagénaire adopte un couple de lapins béliers, voulant une portée pour amuser ses petits-enfants. Elle est rapidement débordée et en quelques mois, se retrouve avec plus de 70 lapins dont de nombreuses femelles gestantes, pour une population potentielle de... 200 lapins. L'association « Les p'tits poilus de la Grotte » est saisie et Nadine Cotton, sa présidente, fait appel à la CNDA. L'opération sauvetage représente plus de 9 000 euros de frais sanitaires urgents et de nourriture, puisés dans notre Fonds de Secours d'Urgence.

ÉPAGNEULS

Quelques jours plus tard, en Normandie, l'association CAPPA fait appel à nous via le numéro national « 3677 SOS Maltraitance animale », dont nous sommes partenaires. Un couple de septuagénaires avait constitué ce qui ressemble fort à un élevage clandestin d'épagneuls bretons et de griffons. Ils se retrouvent avec 10 adultes et 27 chiots en situation de maltraitance. Une opération montée en 48 heures avec la DDPP de l'Eure et 4 refuges confédérés a permis de leur venir en aide. Le montant de l'opération est estimé à près de 5 000 euros.

Nous vous racontons cette histoire édifiante ici :



© Droits réservés



DALMATIENS

Début octobre, l'association vauclusienne Refuge de L'Isle-sur-la-Sorgue nous demande de l'aider lors de la saisie par la DDPP de près de 70 dalmatiens et akitas dans un élevage sordide près d'Avignon. Les animaux, dont certains n'avaient que quelques semaines, étaient maltraités, de telle sorte qu'une dizaine de chiens ont du recevoir des soins vétérinaires urgents. Ce n'était pas la première infraction de cet élevage.



À CHAQUE FOIS,
LA PRESSE
SE FAIT L'ÉCHO
DE CES OPÉRATIONS.

Vous trouverez ces articles et reportages ici :

WWW.DEFENSEDELANIMAL.FR/REVUEDEPRESSE/



LES SAUVETAGES
COÛTENT CHER.
MERCÌ ENCORE
POUR VOS DON

qui nous aideront à intervenir dans les prochains mois pour sauver d'autres animaux partout en France.



ENFIN UN COMMISSAIRE EUROPÉEN *au bien-être animal*



C'est la première fois qu'un commissaire européen est explicitement chargé du bien-être animal. Certes, la protection des animaux était déjà diluée parmi divers portefeuilles européens, notamment ceux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, mais la création d'un poste mieux fléché sur le bien-être animal est une nouveauté. Réelle volonté politique ou miroir aux alouettes ?

Il aura fallu attendre le 17 septembre 2024. C'est ce jour-là qu'Olivér Várhelyi (52 ans), diplomate hongrois, a été nommé Commissaire européen à la Santé (humaine) et au Bien-être animal. Sa nomination pourrait marquer un tournant important dans la politique de l'Union européenne, reflétant la pression croissante des citoyens et des ONG pour que le traitement des animaux devienne une priorité politique. La création de ce poste est le résultat d'années de campagne des associations de protection animale et des eurodéputés engagés sur ces questions. Alors, est-ce un « moment historique », comme le pensent certaines ONG ?

Des attentes élevées

La Commission européenne, présidée par Ursula von der Leyen, a fixé des objectifs ambitieux à ce nouveau commissaire : d'ici 2026, il devra réviser la législation sur le bien-être animal, notamment en éliminant progressivement les cages dans les exploitations agricoles et en améliorant les conditions de transport des animaux.

Un virage pour l'Europe ?

La création de ce poste, si elle est suivie d'effets, pourrait aider l'UE à se poser en leader mondial en matière de bien-être animal. Plusieurs États membres ont déjà pris des mesures fortes en matière de législation protectrice comme la Belgique, qui a mis en place un système avec trois ministres régionaux dédiés au bien-être animal, un modèle qui pourrait inspirer de futures réformes à l'échelle européenne.

Olivér Várhelyi © European Union, 2019



« EUH... POURQUOI LUI ? »

Le choix d'Olivér Várhelyi suscite des interrogations. Ancien Commissaire à l'Élargissement, il est proche du Premier ministre hongrois Viktor Orbán. Certains craignent donc que cette nomination soit avant tout politique ou, pire, symbolique.

Tilly Metz, eurodéputée verte et présidente d'honneur de l'intergroupe parlementaire pour le bien-être animal déclare sur X « *qu'on verra bien si un candidat du parti [d'Orbán] est le bon choix* »...

Publié depuis Bruxelles, le magazine Politico ironisait récemment en écrivant « *Euh... pourquoi lui ? (...)* On aurait préféré quelqu'un avec un semblant d'expérience du monde animal, et avec une sensibilité pour les animaux. » Que le bien-être animal figure dans un portefeuille au côté de la santé humaine, et pas dans un portefeuille 100% dédié poura aussi en interroger d'autres.

Symboliquement, c'est un message fort qui est donné en créant ce poste. Cela confirme l'importance croissante que revêt le bien-être animal au sein de nos sociétés et le tournant qui doit être pris par les filières agro-alimentaires pour s'adapter aux nouvelles attentes des citoyens.

Toutefois, le commissaire n'est pas une autorité indépendante de la commission européenne, il ne s'écartera donc pas de la politique générale menée en ce domaine. Il faut à présent créer une autorité indépendante pouvant se positionner sans compromission sur ces thématiques. Promis : nous suivrons attentivement les actions du Commissaire Várhelyi...

QUAND LES POLICIERS PARLENT DE PROTECTION ANIMALE

Lors de la journée mondiale des animaux, le 4 octobre 2024, un événement unique a été organisé par l'ONG **World Animal Justice** et l'association française **Les 4 Pattoues**

dirigée par la capitaine de police Céline Gardel. Ce webinaire a réuni des officiers de police de 5 pays (France, USA, GB, Belgique, Suisse), fortement engagés. Dans cet article

(à découvrir sur notre site) ils présentent leurs 10 recommandations pour renforcer la protection des animaux et l'application des lois anti-cruauté.





LE TOP 3

DES QUESTIONS *des bienfaiteurs*

Le service Libéralités de la Confédération Défense de l'Animal traite de tous les dossiers de legs, de donations et d'assurances-vie, qui sont différentes façons de transmettre son patrimoine.

Le service Libéralités

Il est composé de trois juristes, professionnelles du droit de la famille, qui traitent au quotidien les libéralités de la Confédération et de ses associations affiliées.

Une juriste Libéralités est l'interlocutrice du notaire et suit toutes les étapes du dossier, de son ouverture jusqu'à sa clôture. Elle répond également aux interrogations des bienfaitrices et bienfaiteurs, et les accompagnent tout au long de leur projet de réalisation de leur libéralité.



Tiffany Bauthier
Juriste Libéralités

#1

Quelle est la préoccupation majeure des bienfaiteurs et bienfaitrices qui souhaitent léguer à la Confédération ?

La réponse de Tiffany Bauthier, juriste Libéralités

L'une des questions récurrentes qui est posée par nos bienfaiteurs est de savoir ce qu'il adviendra de leurs animaux de compagnie après leur décès. C'est une préoccupation majeure que je comprends bien évidemment.

Nous pouvons effectivement nous occuper des animaux de notre bienfaiteur s'il l'indique dans son testament comme étant une condition pour recevoir le legs (on appelle cette condition une « charge »).

Il peut nous demander de placer son animal dans un refuge et de le faire adopter ou, au contraire, demander qu'il ne le soit pas. Il peut aussi nous faire part de ses souhaits particuliers, par exemple s'il veut que

ses animaux ne soient pas séparés lors de l'adoption, ou qu'une somme du legs soit dédiée aux soins et au bien-être de l'animal.

Les membres de notre conseil d'administration sont également membres de refuges affiliés

à la Confédération.

Nous pouvons donc facilement trouver un refuge qui prendra en charge l'animal.

Mais si le bienfaiteur souhaite léguer à un refuge en particulier, il peut mentionner dans son testament que ledit refuge accueillera son

animal. Je conseille systématiquement d'échanger directement avec le refuge pour évoquer ce projet plus en détail.

**L'UNE DES
QUESTIONS
RÉCURRENTES
est de savoir
ce qu'il adviendra
de leurs animaux
de compagnie
après leur décès.**

#2

Je vous lègue ma maison, qu'en faites-vous ?

**La réponse de Mathilde Pelletier,
juriste Libéralités**

Nos bienfaiteurs sont souvent préoccupés par le sort qui sera réservé à leur bien immobilier (maison, appartement, etc...) et c'est bien naturel qu'ils se soucient du devenir de ce qui a été, bien souvent, leur foyer. Nous veillons toujours à ce que les biens immobiliers soient convenablement vendus.

Lorsque vous léguez soit à la Confédération, soit à l'une de nos associations affiliées, nous faisons établir au moins deux avis de valeur par deux agences immobilières afin d'avoir une idée très précise des prix du marché.

**NOUS VEILLONS
TOUJOURS
à ce que les biens
immobiliers soient
convenablement
vendus.**

Par la suite, le prix de vente est, en principe, fixé par rapport à la valeur haute du marché immobilier. Deux mandats de vente simples sont conclus et l'ensemble des diagnostics, audits et contrôles nécessaires à la mise en vente, sont réalisés.

Nous analysons les offres d'achat reçues et retenons la plus haute, aux meilleures conditions. En interaction avec la juriste Libéralités en charge du dossier, le notaire

procède enfin à la vente du bien. Le montant de la vente est ensuite reçu par la Confédération.



Mathilde Pelletier
Juriste Libéralités

270

**REFUGES
ET ASSOCIATIONS**

Chaque année

200 000
animaux accueillis
dans notre réseau

8 000
animaux
sauvés de la
maltraitance



Marie Le Prince
Juriste Libéralités

#3

**Quel est l'intérêt de léguer
à la Confédération ?**

**La réponse de Marie Le Prince,
juriste Libéralités**

Donner à la Confédération permet avant tout d'avoir un impact concret sur la protection et la défense des animaux. En effet, nous sommes le plus grand réseau de protection animale de France, regroupant 270 associations et refuges indépendants. Léguer à la Confédération c'est irriguer l'ensemble de ce réseau, en particulier aider les refuges les plus nécessiteux à prendre soin des animaux.

**Quelques chiffres
significatifs :**

200 000 animaux accueillis dans notre réseau chaque année, 30 000 places d'accueil pour chiens chats et autres animaux en détresse et plus de 8 000 animaux sauvés

de la maltraitance chaque année. Votre générosité a un impact concret sur les animaux.

Donner à la Confédération présente un avantage fiscal. En tant qu'association reconnue d'utilité publique, la Confédération est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie en étant totalement exonérée des droits de succession.

Pour finir, j'ajoute que léguer à la Confédération vous offre la garantie d'un traitement efficace et professionnel de votre libéralité. Spécialisées en droit de la famille, mes collègues et moi-même avons à cœur de traiter rigoureusement votre legs. C'est le sens de notre métier.

**VOTRE
GÉNÉROSITÉ
à un impact
concret sur
les animaux**

AVEZ-VOUS PENSÉ au « don sur succession » ?



Franck Saouzanet,
délégué général
adjoint, responsable
du pôle Affaires
Juridiques et Libéralités
de la Confédération
Défense de l'Animal.
Pour lui écrire :
laconfederation@
defensedelanimal.fr

Vous êtes l'héritier d'une succession et vous souhaitez donner tout ou partie de votre héritage à la Confédération Nationale Défense de l'Animal ?

C'est possible.

Un tel don est une forme de générosité qui permet, par exemple, de soutenir une cause chère au défunt. Le don sur succession peut être réalisé en numéraire, autrement dit une somme d'argent, ou en nature, c'est-à-dire un bien meuble ou immeuble. Ce don doit être effectué en pleine propriété et à titre définitif, dans les douze mois suivant le décès de la personne dont vous avez hérité. L'avantage fiscal ? Le don sur succession

à une association reconnue d'utilité publique, comme la Confédération Défense de l'Animal, vous fait bénéficier d'un abattement fiscal permettant de réduire vos frais de succession.

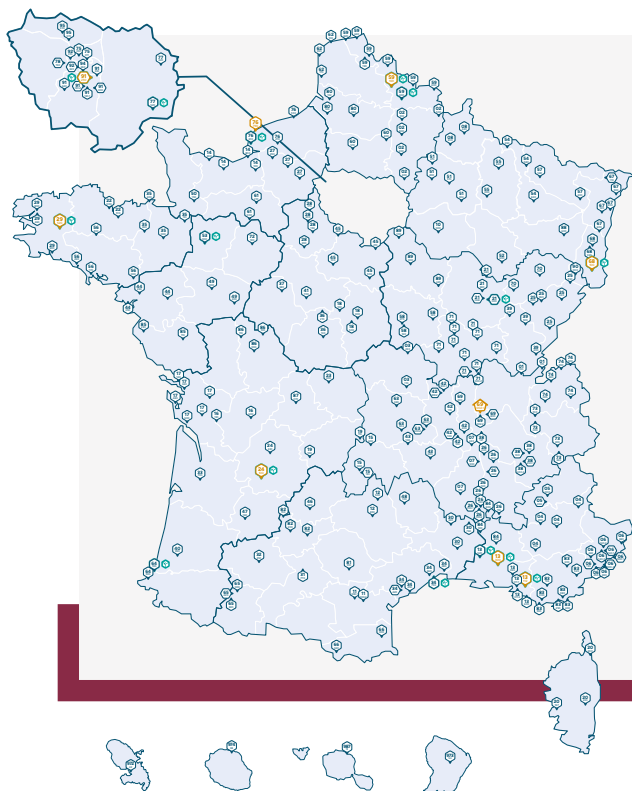


**Demandez
notre brochure
Libéralités**



À L'ATTENTION DE VOTRE NOTAIRE

Cher lecteur, chère lectrice, découpez ce coupon et donnez-le à votre notaire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

« DÉFENSE DE L'ANIMAL »
est le plus grand réseau
de protection animale de France,
avec 270 associations et refuge
de protection animale indépendants,
partout en France.



*N'hésitez pas à contacter le pôle
Affaires Juridiques et Libéralités
pour toutes questions relatives
à un projet de libéralité, ou pour être
recontacté par téléphone.*

liberalites@defensedelanimal.fr
Confédération DÉFENSE DE L'ANIMAL
26 rue Thomassin - 69002 LYON



C'est.
Noël

**Faites un don
à Défense
de l'animal**

**POUR FAIRE UN DON PAR SMS
(NOUVEAUTÉ 2024)**

Envoyez
ANIMAUX10 au **92009**
pour faire un don de 10 euros

Envoyez
ANIMAUX20 au **92009**
pour faire un don de 20 euros

**POUR FAIRE UN DON
PAR CB, CHÈQUE OU VIREMENT**

www.defensedelanimal.fr/jedonne

**POUR DEVENIR MÉCÈNE
OU ENTREPRISE PARTENAIRE**

Écrivez à
laconfederation@defensedelanimal.fr
ou téléphonez au 04.78.38.71.85
(5J/7 non-stop de 8h à 19h)

**POUR RECEVOIR NOTRE BROCHURE
LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE**

www.defensedelanimal.fr/liberalites

POUR ADOPTER UN ANIMAL

Trouvez un refuge sur
www.defensedelanimal.fr/refuges



**défense
l'animal**

Embonpoint
+10%
du poids idéal

Obésité
+20%
du poids idéal

MATOU EN SURPOIDS : *trop gros minet ?*

En tant que propriétaire d'un adorable minet, il vous incombe de veiller à sa bonne santé et à son bien-être. Par conséquent, vous devez faire attention à l'évolution de sa silhouette. Comment reconnaître un état d'embonpoint ? Quels sont les principaux coupables d'une surcharge pondérale ? Comment aider votre protégé à retrouver la ligne ?



Joséphine Voisart
Rédactrice Web
Woopets



**RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DE CET ARTICLE**

sur le site [woopets.fr](https://www.woopets.fr), portail dédié
aux animaux de compagnie

Pour rappel, un félin domestique souffre d'embonpoint lorsqu'il pèse 10 % de plus que son poids idéal. Il devient obèse s'il excède 20 %.

Pourquoi prend-il du poids ?

Les 3 causes principales de l'accumulation excessive de graisse chez le chat sont les suivantes :

- Une alimentation non conforme à ses besoins. Ses repas se caractérisent par un apport calorique exorbitant. Minou a l'œil qui frise quand il aperçoit de la nourriture et mange plus que nécessaire.
- L'attribution trop fréquente de friandises. Pour faire plaisir à leur fin gourmet, nombre d'adoptants exagèrent sur la quantité de gâteries proposées.

**AU SECOURS
MON CHAT EST
TROP GROS**
*Rassurez-vous
la prise de
poids n'est pas
une fatalité*

- La sédentarité. Le félin profite d'une vie de douce oisiveté et ne pratique pas suffisamment d'exercice physique.

À noter que l'âge, la race, la stérilisation et certaines maladies influencent également la courbe de poids de nos amis les animaux.

Nos conseils pour l'aider à retrouver son poids de forme

« Au secours, mon chat est trop gros ! Que faire docteur ? » Rassurez-vous : la prise de poids n'est pas une fatalité. Bien sûr, n'imposez pas à votre « bouboule » de poils un régime draconien. Optez pour une alimentation équilibrée, de qualité,

respectueuse de sa physiologie, mais aussi adaptée à son âge, sa taille, son état de santé et son niveau d'activité physique.

En plus de lui servir des repas ajustés à ses besoins, limitez les friandises. Pour préserver la santé et le bien-être de votre matou, privilégiez des produits qualitatifs. Enfin, stimulez-le tous les jours. Pour le faire bouger et l'aider à retrouver (ou conserver) une certaine sveltesse, mettez en place des séances de jeu.

woopets



[Ch'uis p'têt']
Chou
Mais
ch'uis pas un joujou

UN ANIMAL N'EST PAS UN CADEAU DE NOËL
Accueillir un animal est un engagement familial,
sanitaire et financier sur plusieurs années.

N'ADOPTEZ PAS À LA LÉGÈRE.



**VISITEZ
LES COULISSES
DE L'ÉMISSION
SUR NOTRE RADIO**



LA CONFÉDÉRATION *est passée à la télé !*

Événement inoubliable le 17 août dernier sur W9. La chaîne du groupe M6 a diffusé « Ce soir, on chante pour la protection des animaux », une émission caritative inédite au bénéfice exclusif de la Confédération qui a rassemblé plus de vingt artistes. Ce prime-time exceptionnel a également mis en valeur le refuge de Vimpelles, près de Fontainebleau.

Présentée par Élodie Gossuin, cette soirée mémorable a réuni pendant deux heures et demie des talents comme Dave, Phil Barney, ou Julie Zenatti pour un concert engagé au profit de la Défense de l'Animal. Aurélien Vivos, le récent gagnant de The Voice, a témoigné de sa passion pour la protection animale, chaque artiste apportant sa touche personnelle. Mario, d'Émile et Images, a par exemple partagé sa recette pour chouchouter ses chiens. Ces récits touchants et ces performances musicales ont résonné dans le cœur des téléspectateurs.

En coulisses avec les Stars

Boris Heim, délégué général adjoint de Défense de l'Animal, a pu rencontrer plusieurs artistes en coulisses. Leurs témoignages sur leur amour des animaux et leur engagement pour la cause sont poignants. Par exemple, Jeck, ancien participant de The Voice, a raconté comment son chien lui avait sauvé la vie, illustrant le lien indéfectible entre humains et animaux (découvrez notre reportage radio en coulisses grâce au QR code ci-dessus).

Cette émission a également été l'occasion de lancer un appel aux dons par SMS via notre nouveau numéro,

le 92009, permettant aux téléspectateurs de contribuer directement à la cause animale. Avec un SMS, chacun pouvait faire un don de 10 euros, une initiative qui a permis de mobiliser la générosité des Français. **Tous les dons récoltés (soit près de 10 000 euros) ont été reversés à notre Fonds de secours et d'urgence.**

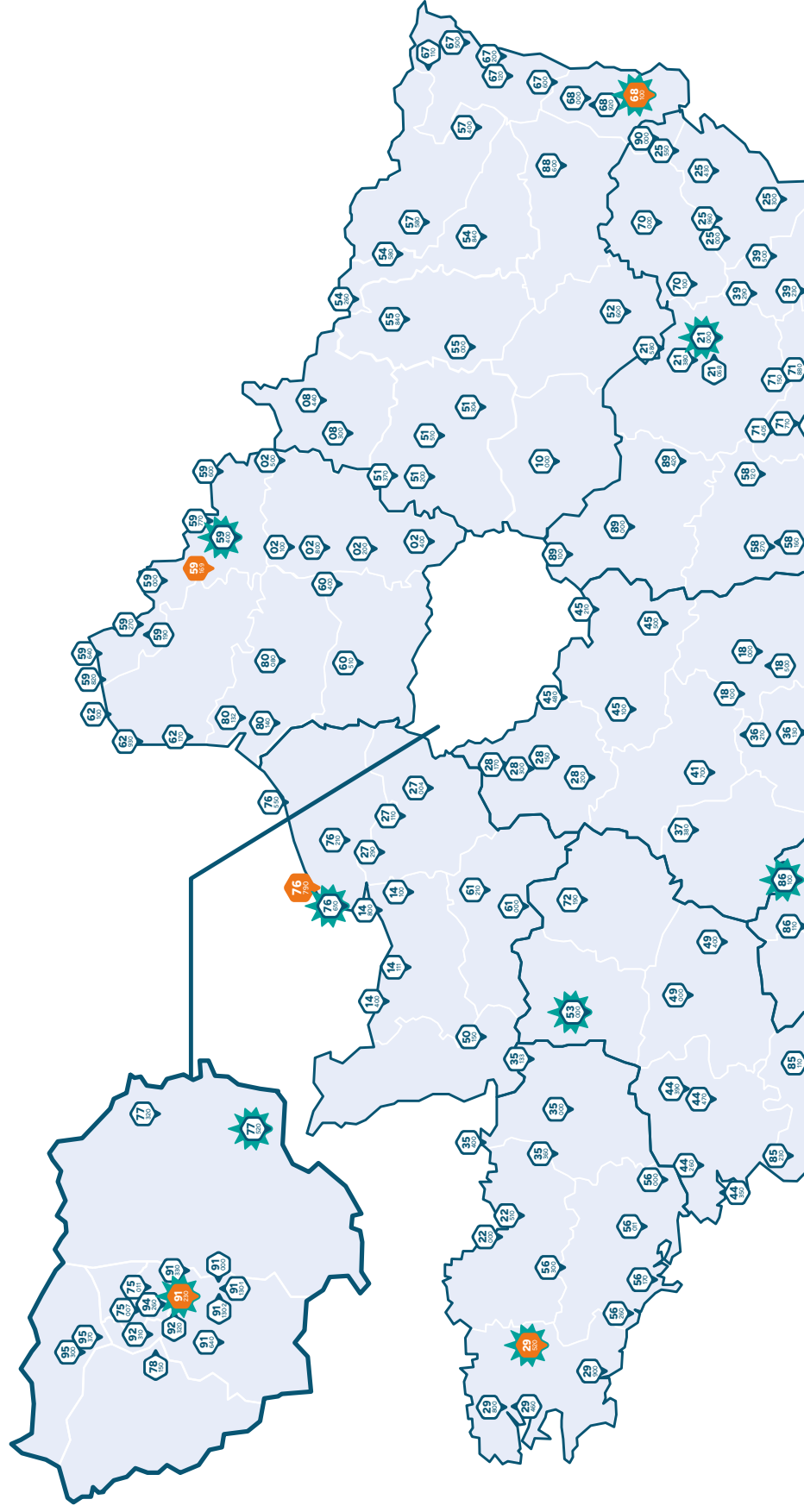
« Ce soir, on chante pour la protection des animaux » a non seulement divertit, mais a aussi sensibilisé des centaines de milliers de personnes à la cause animale. C'était aussi une soirée historique pour la CNDA puisque **c'était la première fois que notre Confédération bénéficiait d'une émission TV entièrement dédiée.**





Défense de l'Animal, le plus grand réseau de refuges et associations SPA indépendants de France

www.defensedelanimal.fr



Légende

Mise à jour le 5 novembre 2024, voici la carte de France de notre réseau. C'est un outil de communication et d'information grand public. Malgré nos vérifications, cette carte pourrait contenir quelques inexactitudes.

La présence ou l'absence d'une structure de protection animale sur cette carte n'importe aucune incidence juridique.

Une info à nous remonter ?

Merci d'écrire à

laconfederation@defensedelanimal.fr



Siège



Refuge avec ambassadeur



Refuge-relais



Associations et refuges

